RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Compte rendu et pistes de réflexion

Groupe thématique “communication, éducation, sensibilisation, participation” du 27 mars 2025

Animateurs : Denis BERLEMONT (Association Ramsar France), Pierre CAESSTEKER (OFB - Centre de ressources milieux humides)

Intervenants : Hélène ANQUETIL (DR OFB Bretagne), Lorenzo ARDUINO (Pôles-relais Mares et vallées alluviales), Cyrielle BRIAND (Pôles-relais mares et vallées alluviales), Laure De GAALON (FMA-antenne de brest), Marion HASSE(OIEau), Lou STUHRENBERG (JAC - Jeune ambassadeur du climat), Eléonore VANDEL (FCEN - Centre de ressources Saône-Rhône), Gaëlle VANDERSARREN (Pôles-relais zones humides tropicales)

Participants : Sophie BAGAGEM (Pôles-relais Marais Atlantique, Manche et Mer du Nord), Nathalie BARRE (Pôles-relais lagunes méditerranéennes), Juliette BALLAST (Région Grand Est), Anne-Laure BARTHELEMY (CEN PACA), Cléa BLANCHARD (Pôles-relais Mares et vallées alluviales), Christelle BOUCARD (Pôles-relais Marais Atlantique, Manche et Mer du Nord), Muriel DE BASQUIAT (DREAL Corse), Stéphanie COUPRIE (DR OFB Pays de Loire), Magali DESSAINT (DREAL Bretagne), Anne DESFONTAINES (FCEN - Centre de Ressources Loire-Nature/réseau d’acteur ZH), Lucas DEGOS (Pôles-relais marais atlantiques, manche et mer du Nord), Peter DURAN (Pôles-relais Tourbières), Marie GARRIDO (Office de l’environnement de Corse), Estelle GAVARD (AE Seine-Normandie), Klaire HOUEIX (ARB Ile de France), Tiphaine JORDANET (SMEAG), Pascale LARMANDE (ARB Centre-Val de Loire), Claire LEMOUZY (Inter-CATZH Occitanie), Alice LECOEUCHE (ARB Nouvelle Aquitaine), Philomène LE MARECHAL (UNICPIE), Katia LOMBARDINI (Pôles-relais lagunes méditerranéennes), Alain MARTINET (Région AURA), Estelle MAVOKA-ISANA (CATER COM), Eve MORICE (DRIEAT), Marion PARROT-GIBERT (CEN Auvergne), Jérôme PORTERET (CEN Savoie), Olivier RASCLE (CEN Nouvelle Aquitaine), Brigitte RUAUX (CEN Centre Val de Loire), Pascal SAUZE (DREAL AURA), Emmanuel VOCHELET (CATER Eure).

Excusées : Mathieu BEAUJARD (SMEAG), Mathieu BELLAY (FRENE), Estelle CHEVILLARD (AE Artois-Picardie), Clément DONEY (DREAL BFC), Ghislaine FERRERE (Ministère de l’écologie), Hélène GINESTE (DREAL Occitanie), Dominique LOPEZ-PINOT (CEN Isère), Melissa MACÉ (DREAL Normandie), Anaëlle MAGUEUR (FMA Antenne Brest), Sébastien MEZIERE (FMA Antenne St Omer), Maud POTIER (EPTB Seine Grand sLacs), Delphine SINGLARD CAUSSE (FMA, Rochefort).

Ordre du jour :

- Introduction 9h30 - 9h50
- Présentation d’actions reproductibles d’un territoire à l’autre : Objectifs 1, 2, 12, 16
- Ateliers : Objectifs 6, 15

Il s'agit de la troisième réunion du Groupe thématique (GTh) CESP dans le cadre du 4ème Plan national Milieux Humides (PNMH4), tenue en format dématérialisé.

Retrouvez, la liste des structures et personnes impliquées dans le GTh CESP et les documents utiles sur la page GTh CESP du 4ème plan national milieux humides.
https://www.zones-humides.org/plans-nationaux/4eme-plan-national/groupe-thematique-communication-education-sensibilisation-participation

1. Matin

1.1. Introduction (OFB - Ramsar France) (Cf. vidéo)

1. Carte des personnes présentes (ppt de la journée)

- Nouveaux représentants Agences de l'eau (AP et RM), FNH, FCEN-Loire

Clémence PICARD, remplace Maxime ANDRÉ comme responsable mobilisation des acteurs nature à la Fondation pour la nature et l'Homme

Anne DESFONTAINES, remplace Charlotte LE MOIGNE comme animatrice du réseau "zones humides" du bassin de la loire à la FCEN

Christine DERICQ et **Marina PITREL** des agences de l'eau Artois-Picardie et Rhin-Meuse en charge des parlements jeunesse pour l'eau de leurs bassins rejoignent le groupe thématique

Axelle RONEZ, Chargée d'études biodiversité et milieux humides, de l'agence de l'eau Seine Normandie rejoint le groupe thématique

- Nouveaux contacts : ARB NA et CEN NA

Olivier RASCLE et **Amandine SANCHEZ** rejoignent le groupe thématique pour le compte du CEN Nouvelle Aquitaine

Alice LECOEUCHE rejoint le groupe thématique pour le compte de l'ARB Nouvelle Aquitaine.

- Intégration dans le Gth des correspondantes "Jeunesse" de la France pour la convention de Ramsar

Lou STÜHRENBERG et **Ophélie CUVILLARD** de l'association Jeune ambassadeur pour le climat ont été désignées comme correspondantes "Jeunesse" de la France pour la convention de Ramsar.

2. CR du 2ème Gth CESP

Retrouvez l'ensemble des documents de travail sur le centre de ressources milieux humides dans la rubrique suivante : https://www.zones-humides.org/4eme-plan-national

- Vidéo de la matinée et du début d'après midi

https://www.youtube.com/watch?v=QzoGsUNLGc0&embeds_referring_euri=https%3A%2F%2Fwww.zones-humides.org%2F&source_ve_path=MjM4NTE

- Compte rendu du 2ème Gth CESP

https://docs.google.com/document/d/1_yYmORaIOHNaR7D28lE001sQHf9iyTRON4smLmFLA2U/edit

?usp=sharing

- Tableau de bord par les coordinateurs d'objectifs

http://docs.google.com/spreadsheets/d/1fSvOo1WpM5sJRGS50rG4eGaAoeJpLTvOqfdU4hhjywo/edit?usp=sharing

- Tableau de participation aux travaux lancés dans chaque objectif

https://docs.google.com/spreadsheets/d/19yjwhumcV-t4C1uUDETdl7AUu4u4LyYxRa4WiRMnlOQ/edit?gid=0#gid=0

3. Correspondante Jeunesse Ramsar + COP Ramsar

La France s'est engagée à désigner un.e correspondant.e "jeunesse" auprès de la convention de Ramsar avant la 15eme conférence des parties (COP) de la convention de Ramsar qui se tiendra du 23 au 31 juillet 2025 à Victoria Falls au Zimbabwe.

Le Ministère de l'écologie, l'OFB, Ramsar France et le Ministère des affaires étrangères se sont donc réunis pour échanger sur le sujet. Sur le même modèle de collaboration existant entre le ministère des affaires étrangères et l'association Jeunes ambassadeurs pour le climat, pour la représentation de la jeunesse à la convention sur la diversité biologique et pour la convention pour la lutte contre le changement climatique, il est convenu que l'association Jeune ambassadeur pour le climat sera désignée "correspondante "jeunesse" auprès de la convention de Ramsar. Il a été décidé de ne pas faire d'appel à candidature et de s'appuyer sur Lou STÜHRENBERG et Ophélie CUVILLARD, respectivement correspondantes "jeunesse" pour le climat et pour la biodiversité, ce qui permettra plus d'interaction avec ces deux autres conventions internationales.

Une charte des Jeunes Délégué·e·s Convention de Ramsar - Convention relative aux zones humides d'importance internationale formalise les droits et les devoirs des jeunes délégué·e·s (JD) et de la délégation française dans ce programme.

Le programme des Jeunes Délégué·e·s Zones Humides (JDZH) permet aux jeunes français·es d'accéder aux instances de négociations internationales concernant les zones humides (en particulier à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale) au sein de la délégation française et de soutenir la venue de jeunes en tant qu'observateur·ice·s afin de faire le lien entre les positions des jeunes de la société civile et l'État français, pour porter leurs messages et y être représenté·e·s.
Au-delà de son implication dans les activités proposées par la délégation française, le programme JD inclut des activités de sensibilisation et des prises de parole auprès des jeunes français·e·s sur les enjeux de négociations internationales sur les zones humides. Le programme JD implique également des activités régulières de communication, de liens avec différentes associations, de mise en valeur au sein des associations participant au programme de l'importance des zones humides. Le co-portage du programme JDZH par les deux JD Climat et Biodiversité séniors, avec l'appui des JD juniors, permet également d'intégrer le sujet des zones humides, dans les interventions et missions sur le climat et la biodiversité et donc de promouvoir le traitement croisé de ces enjeux.
Des liens sont à construire à l'international avec "Youth engaged in wetlands(YEW) et le parlement mondial pour l'eau (WYPW), à l'échelle nationale "parlement français pour l'eau" (lancement à l'UNOC à Nice en juin 2025), à l'échelle de bassin les "parlements de l'eau Artois Picardie et Rhin Meuse", A l'échelle régionale les "Centre Régional Jeunesse".
https://jac-asso.fr/
https://www.linkedin.com/company/jac-jeunes-ambassadeurs-pour-le-climat/posts/?feedView=all

Estelle GAVARD, revient sur l'articulation entre les Agences de l'eau et Parlement français pour l'eau (désignation de 2 représentants jeunesse par bassin).

4. Retour sur JMZH 2025 et Brochure ONB Milieux humides

La JMZH 2025 s'est terminée le 28 février. Une première analyse des données non consolidées de cette édition de la JMZH en France est présentée. L'édition 2025 a battu le record du nombre d'animations (1082) et d'acteurs impliqués (411) dans la JMZH. Le bilan définitif sera publié au printemps.

Le lancement national de la JMZH 2025 a été organisé avec la ville d'Amiens, récemment accréditée "Ville des zones humides" pour la deuxième fois. Cette journée a vu la participation d'une centaine de personnes autour de deux thèmes principaux : "Protéger les zones humides pour notre avenir commun" et "Les villes et les zones humides, une protection réciproque ?".

La brochure "La biodiversité des milieux humides" qui compile plusieurs indicateurs "Milieux humides" de l'Observatoire national de la biodiversité a été publiée et distribuée à cette occasion. La brochure a également été envoyée aux membres du GTh CESP qui en ont fait la demande.

Les prochains grands événements "Zones humides" sont : Fréquence Grenouille (du 1er mars au 31 mai), la Fête de la nature (du 22 au 25 mai), la Fête des mares (du 7 au 15 juin) et les Journées du patrimoine (les 19 et 20 septembre).

Lucas Degos (FMA) demande si un bilan est fait à l'échelle des territoires. La coordination nationale de la JMZH ne produit pas de bilans régionaux mais les données peuvent être mises à la disposition des acteurs régionaux qui souhaiteraient faire des analyses à l'échelle d'un territoire donné.

Pascale Larmande (ARB CVdL) pointe le problème d'affichage de la carte des animations de la JMZH sur la plateforme "J'agis pour la nature" qui a compliqué la communication autour des activités de la JMZH 2025 à l'échelle d'un territoire. Ce problème a été identifié et sera résolu par FNH d'ici la prochaine édition.

Pour lire le bilan national de la JMZH 2025 :
https://www.zones-humides.org/actualites/bilan-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides-2025

1.2. Présentation d'actions reproductibles d'un territoire à l'autre (Cf. vidéo)

- **<u>Etude d'opportunité pour une animation renforcée sur les milieux humides en Bretagne (FMA - Brest)</u>**

  Obj 1. Faire évoluer le centre de ressources sur les milieux humides en termes de gouvernance, de partenariats et d'identification et caractérisation des publics cibles

Le 4ème plan national milieux humides 2022-2026 et la stratégie CESP 2030 « Communication, éducation, sensibilisation, participation » (action n°22) promeuvent un niveau d'animation régional sur les milieux humides. Un certain nombre de cellules d'animation régionales sont déjà à l'œuvre. En Bretagne, cette animation existe uniquement sous l'angle de la restauration des zones humides à travers le réseau sur la restauration des zones humides (RERZH). A cet égard, et en lien avec le comité de suivi du RERZH, il a été proposé d'étudier l'opportunité d'une évolution de l'animation sur les milieux humides en Bretagne, étendue sur les thématiques et les acteurs impliqués, par rapport au réseau sur la restauration.

Une phase d'enquête a ainsi été initiée fin 2024 par la direction régionale de l'OFB et le FMA auprès des partenaires du RERZH et d'animateurs de réseaux hors Bretagne sous la forme d'entretiens semi- directifs, et auprès de gestionnaires d'espaces naturels et de techniciens milieux aquatiques par le biais d'un questionnaire en ligne.

Ces deux modalités de collecte de données, portant sur des avis et perceptions, avaient pour objectifs de :
- Disposer d'un état des lieux multi-échelles et croisé sur l'animation technique relative aux milieux humides ;
- Dégager des réalisations, des avancées et des besoins par rapport à la situation actuelle ;
- Interroger l'intérêt et identifier les points de vigilance à la création d'un réseau d'animation renforcée ;
- Disposer de retours d'expériences de réseaux régionaux existants (cf. entretiens hors Bretagne).

Onze entretiens semi-directifs ont été réalisés entre septembre et décembre 2024 (cf. tableau 1) :
- 8 auprès des membres du comité de suivi du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne (RERZH) ;
- 3 auprès de coordinateurs de réseaux régionaux sur les milieux humides (hors Bretagne).

Les éléments collectés ont permis de concevoir un questionnaire en ligne diffusé au sein des réseaux milieux aquatiques, environnement, espaces naturels et biodiversité de Bretagne entre le 20/11/2024 et le 13/12/2024, avec l'appui des membres du comité de suivi du RERZH et de différents partenaires régionaux. 77 personnes y ont répondu, issues de 53 structures réparties sur la Bretagne.

Extrait du rapport de l'étude

Bilan des besoins et pistes d'action à développer

Les objectifs stratégiques des actions à développer doivent permettre de :
- Préserver l'existant en priorité et éviter les destructions ;
- Restaurer dès que possible.

Les objectifs opérationnels qui ressortent de l'enquêtes sont les suivants :

a. Renforcer la communication et de la sensibilisation

Publics prioritaires :
- Élus (priorité absolue) ;
- Agriculteurs et acteurs de l'urbanisme (priorité absolue) ;
- Grand public (priorité secondaire).

Pistes d'actions :
- Développer une stratégie de communication et de sensibilisation pérenne avec :
o des messages adaptés en fonction des publics cibles, des échelles et des spécificités (régionale, départementale, intercommunale, communale) et avec des supports variés et accessibles (brochures, vidéos, infographies) ;
o des événements récurrents comme la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) et les Journées du Patrimoine pour mettre en avant les zones humides et leur importance ;
o des modes d'animations variés (ateliers participatifs, balades natures, visites guidées et conférences…) ;
o une mise en avant des projets de restauration des zones humides et leurs impacts concrets pour démontrer les bénéfices tangibles de la protection de ces écosystèmes ;
o des témoignages ou des exemples de succès locaux pour renforcer la crédibilité des actions entreprises.

b. Renforcer les synergies entre acteurs de l'environnement

Piste d'action :
- Organiser des journées d'échanges et de partage d'expériences entre les réseaux existants, en s'appuyant sur les entrées « climat » (adaptation et atténuation) et « solutions fondées sur la nature ».

c. Développer et accompagner les compétences des techniciens

Pistes d'action :
- Structurer une offre de formation continue des techniciens sur les milieux humides ;
- Renforcer les échanges entre réseaux techniques (eau, biodiversité) pour une meilleure coordination;
- Structurer un réseau d'expertise ;
- Renforcer l'accompagnement à la mise en place de stratégies d'action locales et aux opérations de restauration (accompagnement direct).

d. Engager des actions spécifiques
Pistes d'action :
- Renforcer la formation des services de l'État sur les zones humides ;
- Développer d'une stratégie foncière pour protéger les zones sensibles ;

- Poursuivre l'effort de fiabilisation des inventaires et de leur diffusion ;
- Développer des projets de recherche appliquée en particulier sur le volet quantitatif.

L'ensemble des éléments recueillis au travers de cette phase d'enquête ont été soumis aux membres du comité de suivi du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne afin de travailler sur les suites envisageables et le calendrier associé.

Des échanges riches avec les animateurs d'autres réseaux en France (membres du Gth CESP)

Afin d'ouvrir les perspectives sur la structuration éventuelle d'une animation renforcée sur les milieux humides en Bretagne, trois entretiens semi-directifs ont été réalisés entre septembre et décembre 2024 auprès de coordinateurs de réseaux régionaux sur les milieux humides, situés dans 3 autres régions ou bassins de France. Ces animateurs et animatrices ont en commun d'être employés par des conservatoires d'espaces naturels (CEN) ou leur fédération nationale :

- Charlotte Le Moigne, **animatrice du réseau zones humides du plan Loire Grandeur Nature** (Fédération des CEN) ;
- Anne-Laure Barthélémy, **animatrice régionale zones humides en Provence-Alpes-Côte d'Azur** (CEN PACA) ;
- Olivier Rascle, **animateur du réseau zones humides du Limousin** (CEN Nouvelle-Aquitaine).

Chaque entretien a été retranscrit textuellement et d'une restitution graphique, issue d'une interprétation de ces entretiens, qui vous est proposée.
Chaque réseau, bâti sur un modèle unique, fonctionne sur des modalités propres et spécifiques. Les patronymes donnés aux **modèles « Puzzle » « Fourmilière » et « Etoile »** ont émergé subjectivement de l'analyse comparée de ces 3 réseaux. Les propos entre guillemets sont extraits du discours des animateurs et animatrices. Ces réseaux zones humides de France, à géométrie variable, constituent des sources d'inspiration pour la démarche d'étude d'opportunité menée sur une animation renforcée en Bretagne.

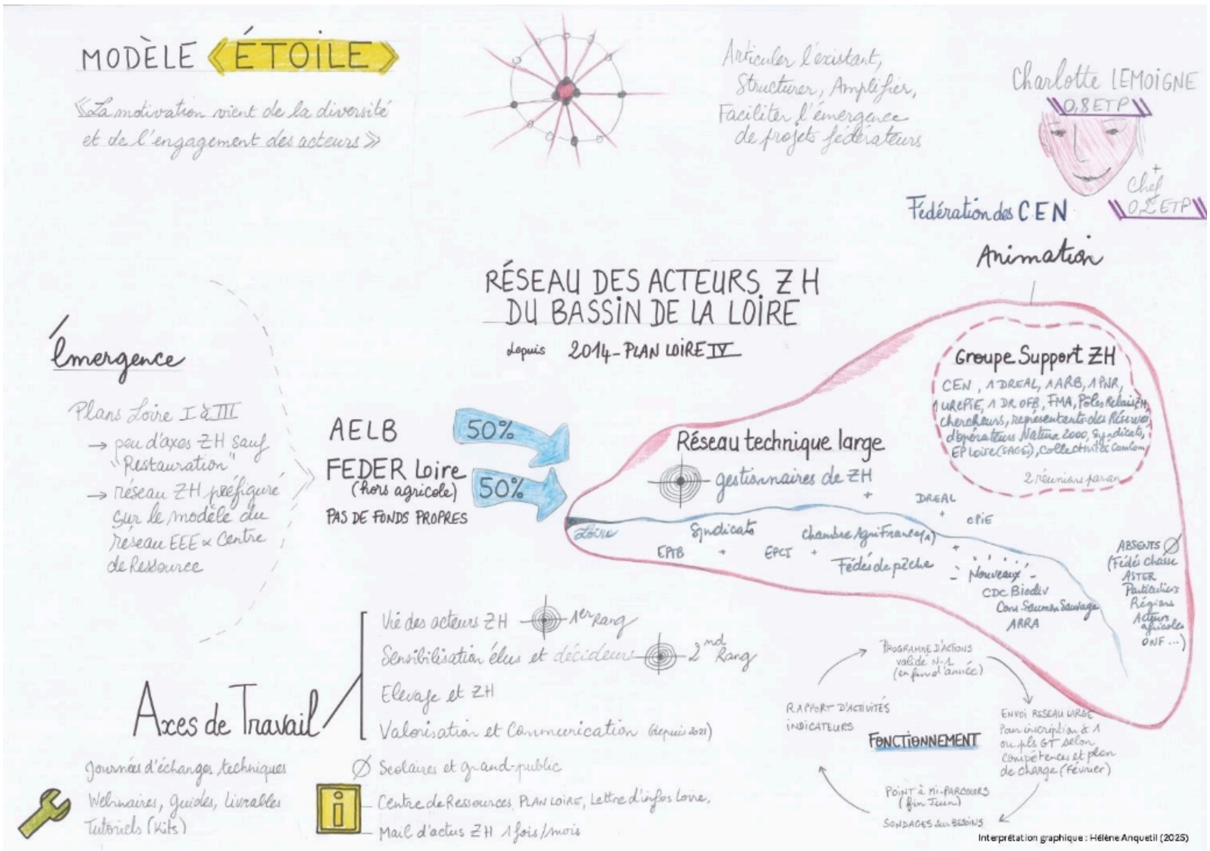

MODÈLE ÉTOILE
«La motivation vient de la diversité et de l'engagement des acteurs»
Articuler l'existant, Structurer, Amplifier, Faciliter l'émergence de projets fédérateurs
Charlotte LEMOIGNE
0,8 ETP
+ Chef 0,2 ETP
Fédération des CEN
Animation
RÉSEAU DES ACTEURS ZH DU BASSIN DE LA LOIRE
depuis 2014 - PLAN LOIRE IV
Émergence
Plans Loire I à III
→ peu d'axes ZH sauf "Restauration"
→ réseau ZH préfiguré sur le modèle du réseau EEE × Centre de Ressource
AELB 50%
FEDER Loire (hors agricole) 50%
PAS DE FONDS PROPRES
Groupe Support ZH
CEN, 1 DREAL, 1 AARB, 1 PNR, URCPIE, 1 DR OFB, FMA, Pôles Relais ZH, chercheurs, représentants des Réseaux d'opérateurs Natura 2000, Syndicats, EP Loire (SAGE), Collectivités Loire
2 réunions par an
Réseau technique large
gestionnaires de ZH
Loire
Syndicats
EPTB
EPCI
Chambre Agri France
Fédés de pêche
DREAL
CPIE
Nouveaux
CDC Biodiv
Cons Saumon Sauvage
ARRA
ABSENTS Ø (Fédés chasse, ASTER, Particuliers, Régions, Acteurs agricoles, ONF...)
Axes de Travail
Vie des acteurs ZH 1er Rang
Sensibilisation élus et décideurs 2nd Rang
Élevage et ZH
Valorisation et Communication (depuis 2021)
Ø Scolaires et grand-public
Journées d'échanges techniques
Webinaires, Guides, Livrables
Tutoriels (Kits)
Centre de Ressources PLAN LOIRE, Lettre d'infos Loire,
Mail d'actus ZH 1 fois/mois
PROGRAMME D'ACTIONS validé N-1 (en fin d'année)
ENVOI RÉSEAU LARGE Pour inscription à 1 ou plus GT selon compétences et plan de charge (Février)
POINT À MI-PARCOURS (fin Juin)
SONDAGES des BESOINS
RAPPORT D'ACTIVITÉS INDICATEURS
FONCTIONNEMENT
Interprétation graphique : Hélène Anquetil (2025)

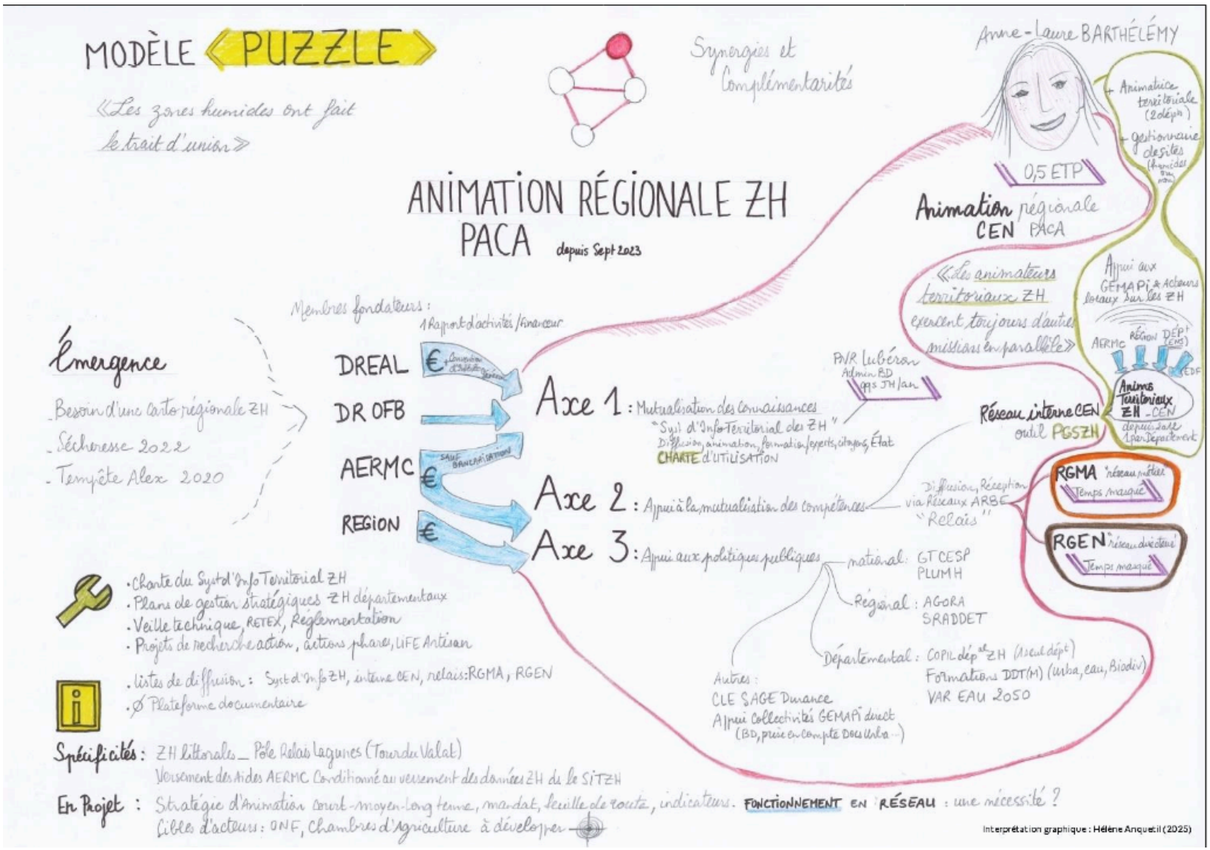

MODÈLE PUZZLE
Synergies et Complémentarités
«Les zones humides ont fait le trait d'union»
Anne-Laure BARTHÉLÉMY
0,5 ETP
Animatrice territoriale (2 dépts)
gestionnaire de sites
ANIMATION RÉGIONALE ZH PACA
depuis Sept 2023
Animation régionale CEN PACA
«Les animateurs territoriaux ZH exercent toujours d'autres missions en parallèle»
Appui aux GEMAPI & Acteurs locaux sur les ZH
Animas Territoriaux ZH - CEN
1 par Département
Émergence
Besoin d'une carto régionale ZH
Sécheresse 2022
Tempête Alex 2020
Membres fondateurs :
1 Rapport d'activités / financeur
DREAL €
DR OFB
AERMC €
REGION €
Axe 1 : Mutualisation des connaissances
"Syst d'Info Territorial des ZH"
Diffusion, animation, formation, experts, citoyens, État
CHARTE D'UTILISATION
PNR Lubéron
Admin BD
0,5 JH/an
Réseau interne CEN
outil PGSZH
Axe 2 : Appui à la mutualisation des compétences
Diffusion, Réception via Réseaux ARBE "Relais"
RGMA réseau métier
Temps masqué
RGEN réseau direction
Temps masqué
Axe 3 : Appui aux politiques publiques
national : GT CESP PLUMH
Régional : AGORA SRADDET
Départemental : COPIL dépt ZH
Formations DDT(M) (urba, eau, Biodiv)
VAR EAU 2050
Autres : CLE SAGE Durance
Appui Collectivités GEMAPI direct
Charte du Syst d'Info Territorial ZH
Plans de gestion stratégiques ZH départementaux
Veille technique, RETEX, Réglementation
Projets de recherche-action, actions phares, LIFE Artisan
listes de diffusion : Syst d'Info ZH, interne CEN, relais: RGMA, RGEN
Ø Plateforme documentaire
Spécificités : ZH littorales _ Pôle Relais lagunes (Tour du Valat)
Versement des Aides AERMC Conditionné au versement des données ZH de le SITZH
En Projet : Stratégie d'Animation court-moyen-long terme, mandat, feuille de route, indicateurs. FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU : une nécessité ?
Cibles d'acteurs : ONF, Chambres d'Agriculture à développer
Interprétation graphique : Hélène Anquetil (2025)

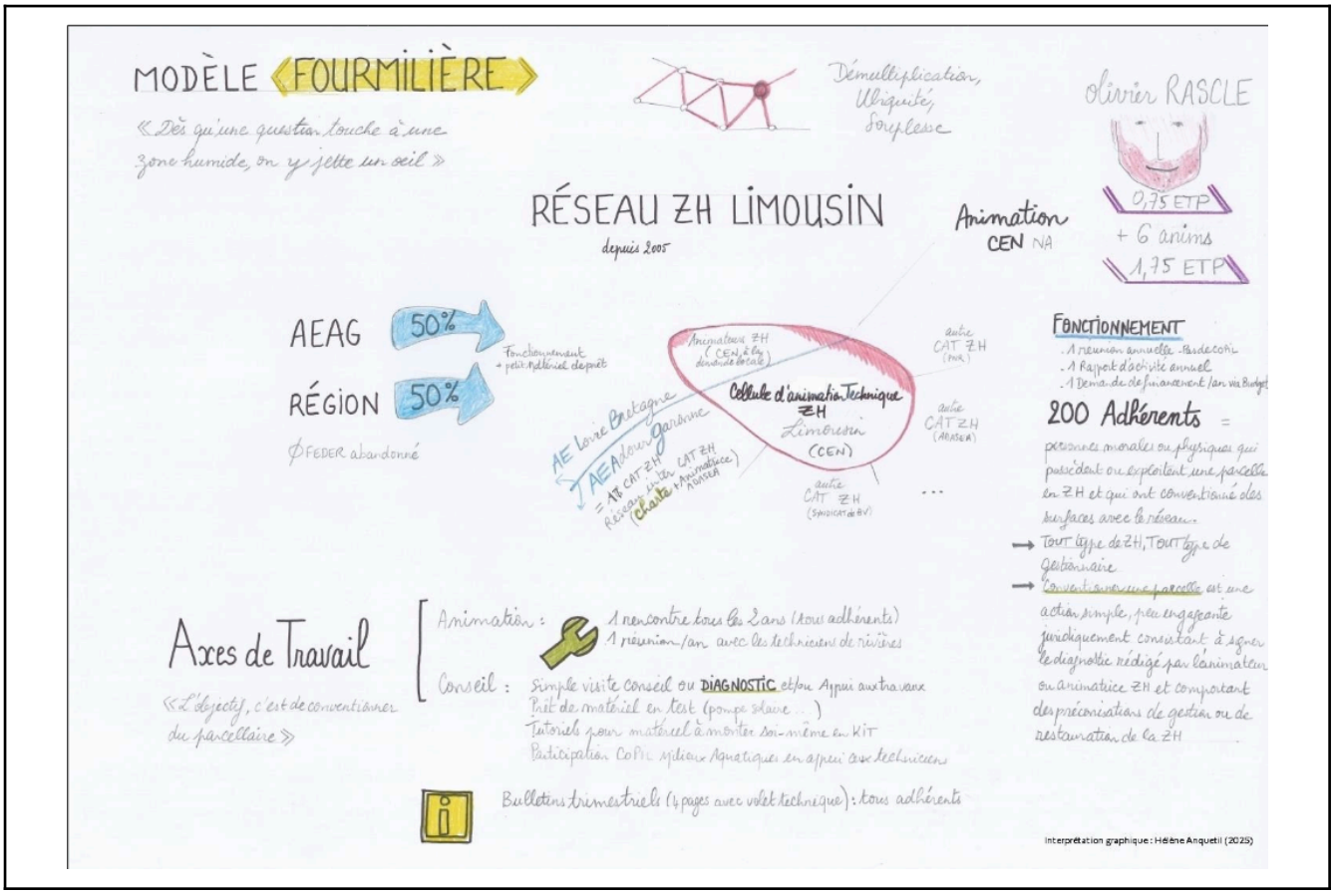

Rapport téléchargeable :
https://rerzh.forum-zones-humides.org/wp-content/uploads/sites/2/2025/07/Rapport_Enquete_Anim_ZH_FMA_OFB_Juin25.pdf

- Claire LEMOUZY (Inter-CATZH Occitanie) met également en lumière que dans le modèle de CATZH, il y a différents types de structures (pas que des CEN), ADASEA, PNR, Chambre d'agriculture, association de protection de l'environnement. Est ce que l'enquête a été élargie à d'autres réseaux que celui du RERZH ? en particulier du monde agricole ? Non pas d'élargissement, même pas sur les espaces naturels.

- Anne DESFONTAINES (FCEN - Pôle Loire), c'est donc présentée pour l'occasion et pour annoncer les changements de poste avec l'arrivée aussi d'Anais GIRAUD (Centre de ressources Loire-Nature) + un recrutement d'un poste réseau zones humides à la FCEN.

- **<u>Chiffres de l'ONB et des OTB sur les milieux humides (OFB) - lien action 29 du PNMH4</u>**

  Obj 2. Produire et diffuser des messages mettant en lumière l'intérêt de la préservation et la restauration des milieux humides

Dans le contexte actuel de remise en cause des acquis environnementaux, une guerre des chiffres a lieu au sein de la société et de nos élus (parlementaires) sur les surfaces connues de zones humides. Certains acteurs annoncent que 30% du territoire hexagonal serait en zone humide sans la moindre explication sur les sources … ayant pour conséquence un effet d'émoi dans la société. Certains observatoires territoriaux de la biodiversité (OTB) -HDF, NOR, PDL-, mettent en avant également ces chiffres de prélocalisation et calculent de manière différente une surface probable de zones humides sur leur région. Une harmonisation des calculs est nécessaire et sera disponible d'ici la fin de l'année 2025 par l'UAR Patrinat en lien avec le CEREMA.
Il faut noter que les surfaces pré localisées ne sont pas utilisées par le ministère de l'écologie pour asseoir sa politique publique de préservation des zones humides.

Le premier échange au groupe “usages des cartographie de zones humides” du CNE-CNB, est basé sur les chiffres issus des inventaires terrain de zones humides bancarisé dans le réseau partenarial des données sur les zones humides (RPDZH). On estime que, début 2025, les zones humides connues et inventoriées couvraient 4,2 % de la surface du territoire hexagonal, avec des proportions variant entre 0,5 % et 9,4 % selon les régions. Toutefois, ces chiffres doivent être relativisés au regard du degré d’avancement des inventaires dans chaque région. En effet, dans plus de la moitié d’entre elles, le taux de couverture des inventaires est inférieur ou égal à 50 %.

Il convient également de préciser d’autres raisons d’incertitudes liées aux modes de réalisation des inventaires ainsi pris en considération :

- Plusieurs territoires ont fait le choix de ne pas prospecter certains périmètres géographiques pour diverses raisons : faible probabilité de présence de zones humides, terrains cultivés ou terrains ouverts à l’urbanisation … Les prospections sont réalisées majoritairement dans les secteurs topographiquement bas et à proximité de cours d'eau (par ex. fonds de vallées), alors que les zones humides de plateaux, dépressions, sources et suintements sont très largement sous-inventoriées.
- Les inventaires s’appuient préférentiellement sur la présence de végétation ou d’habitats caractéristiques des zones humides. Cependant, sur l’essentiel des zones humides exploitées par des activités humaines, notamment agricoles, le critère « végétation hygrophile » est en général absent et seuls les critères pédologiques, encore peu mobilisés à ce jour, seraient applicables.
- Certains inventaires de zones humides ont fait l’objet de concertations locales qui ont pu réduire les périmètres de zones humides inventoriées en fonction des enjeux locaux.

Au regard de ces limites, il faut considérer que la part de zones humides inventoriées est sous-évaluée. La réalisation et la mise à jour des inventaires de zones humides ainsi que le partage des données restent un enjeu fort, qui doit être poursuivi dans le cadre du Système d’Information sur l’eau (SIE).

L’Observatoire national de la biodiversité, devrait prochainement publier une actualité sur le
- “Niveau de connaissance sur la répartition des zones humides inventoriées” : https://naturefrance.fr/actualites/niveau-de-connaissance-sur-la-repartition-des-zones-humides-inventoriees
- “Degré d’avancement des inventaires dans chaque région” https://naturefrance.fr/indicateurs/degre-davancement-des-inventaires-de-milieux-humides

Il est important de noter qu’un certain nombre d’indicateurs de l’ONB sont déjà territorialisés et non repris par les OTB et qu’il existe actuellement 2 recensements des indicateurs des OTB en 2020 et 2023 dont certains sont spécifiques aux milieux humides, dont certains ont inspirés le Groupe technique milieux humides de l’ONB.

Dès échanges sont prévus avec les 3 OTB ayant déjà publiés des chiffres sur les surfaces en zones humides, mais nous invitons chacun d’entre vous, à être attentif aux chiffres diffusés actuellement et à porter auprès des autres OTB le message d’articuler leurs travaux avec ceux de l’ONB pour éviter d’amplifier les débats portant sur la couverture des zones humides en France.

RECOMMANDATIONS

- Lorsque l’on diffuse des indicateurs chiffrés, bien mettre les sources, les couches utilisées, les limites, l’articulation avec les autres données déjà disponibles ;
- Faire la différence entre Prélocalisation (modèle) et Inventaires (terrain) ;
- Inciter les OTB a s’appuyer sur les travaux de l’ONB ;
- Favoriser le développement d’indicateurs simple et non complexe afin d’être accessible au plus grand nombre ;
- …

- Marion PARROT-GIBERT (CEN Auvergne) : Le langage très technique “prélocalisation, inventaire …” ne facilite pas la communication auprès des acteurs. Lors du CNE, un gros travail de partage d’une sémantique commune a été fait, mais le constat n’est pas nouveau sur le sujet des zones humides … Il est aussi important d’utiliser des images simples : “un modèle c’est fait avec le satellite, donc avec une marge d’erreur”, “ un

inventaire c'est du terrain" …
- Lucas DEGOS (FMA) : La question de la probabilité de présence est a mettre en avant … mais mettre en avant les données terrain avant les données de prélocalisation. La brochure de l'ONB n'est pas toujours claire … Oui objet de grand débat lors de l'écriture de la brochure.
- Sophie BAGAGEM (FMA) : Le FMA reste disponible pour fournir des éléments (chiffres à l'appui). Le ministère de l'écologie, nous a demandé de mettre en place des formations pour les acteurs locaux.
- Pascale LARMANDE (ARB CVL) : on se questionne en CVL sur la question des inventaires en région (peu de formation en phytosociologie) et de montée en compétence des prestataires qui réalisent ces inventaires … Réfléchir aussi aux formations pédologiques.
- Pierre CAESSTEKER (OFB) on peut vous partager la note de Patrinat (Cf. Présentation CNE).
- Alain MARTINET (Région AURA), est qu'il y a un protocole unifié et est ce qu'il y a des étapes de validation ? Oui, il y a des critères définis par la réglementation et il y a des CCTP réalisés en lien avec FMA, OFB, AE … sont très proches entre les bassins hydrographiques … pour RMC, il peut y avoir des inventaires relativement anciens qui mériteraient sûrement une mise à jour. Les étapes sont déjà disponibles (Cf. Présentation CNE).
Présentation du CNE de mars 2025 :
https://www.zones-humides.org/sites/default/files/pdf/Pr%C3%A9sentation%20GT%20usages%20carte%20ZH_DIFF.pdf
- Magali DESSAINT : En 2021, il y a aussi des chiffres sur les altérations et pressions en Bretagne … oui, oui cela existe aussi pour RMC et SN …
https://bretagne-environnement.fr/sites/default/files/imports/fiche1_web.pdf
- Lucas DEGOS (FMA) : Y a t il un indicateur de suivi sur les surfaces restaurés … Non pas à l'échelle nationale mais il y a une remontée des données des Agences de l'eau sur l'ONB : https://naturefrance.fr/indicateurs/appui-financier-des-agences-de-leau-pour-les-milieux-humides-en-metropole

- **Fresque zones humides (Ramsar France)**

  Obj 12. Porter les problématiques de la société et des milieux humides dans divers programmes de l'éducation nationale et projets de territoires

La Fresque des zones humides est un outil atelier scientifique, ludique et collaboratif, qui vise à faire comprendre par le jeu collaboratif, les fonctions et les services des zones humides. Et invite ensuite à la réflexion sur les actions possibles aux niveaux individuels et collectifs pour protéger ces milieux exceptionnels.

La Fresques des zones humides a été développée sur le modèle de la Fresque du climat par l'ENSAT Toulouse et le SMAGE Aa. Ramsar France et le Forum des marais atlantique ont coordonné un travail de fusion et d'amélioration des deux jeux de cartes originels; ainsi que la réalisation des outils d'accompagnement sur la fin de l'année 2024.

Les ressources de la Fresque des zones humides sont mises à disposition via le site internet sous licence CC-BY-NC en contrepartie de l'annonce et d'un retour/évaluation des sessions organisées.

Toutes les ressources sont disponibles sur cette page :
https://www.zones-humides.org/s-informer/fresque-des-zones-humides

Suite aux premiers ateliers organisés durant la JMZH par le Forum des marais atlantique, Ramsar France et Nature en Occitanie, des mises à jour du jeu de cartes et du guide se révèlent nécessaires et seront implémentées durant l'été 2025.

Estelle Gavard (AESN) indique avoir participé à une Fresque du climat en ligne. Ce format a été envisagé pour la Fresque des zones humides mais pas implémenté faute de moyens disponibles. Il s'agit toutefois d'une piste très intéressante pour garantir une diffusion plus large de la Fresque des zones humides qui pourra être mise en œuvre dans le futur.

- **Retour 9èmes rencontres Rhône Saône : « Les zones humides : de la mémoire à l'action » (FCEN - Rhône-Saône)**

  Obj 16. Favoriser le développement de projet de recherche & développement SVT-SHS à

caractère opérationnel et le transfert des acquis de la recherche vers les acteurs des territoires

Depuis 2010 sont organisées des rencontres du réseau des acteurs des espaces naturels, du Rhône au départ, et ensuite du Rhône et de la Saône, sous l'impulsion de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et, cette année, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA).

Les objectifs de ces rencontres sont de favoriser le partage d'expériences et la valorisation des actions, permettre la diffusion de connaissances, développer les liens entre les acteurs et gestionnaires du territoire et contribuer au développement de synergies.

Les 7 et 8 novembre 2024, 112 participants se sont retrouvés à Arles pour la 9e édition des rencontres du réseau Rhône & Saône. Convoquer le passé pour écrire l'avenir, c'est ce à quoi nous ont invités la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), organisateurs de cet événement.

Accueillis au sein du prestigieux Musée départemental Arles antique durant la première journée, les participants ont pu assister à diverses conférences d'experts, des retours d'expériences, une table ronde et de nombreux échanges, animés par le journaliste Denis Cheissoux, autour du thème : les zones humides, de la mémoire à l'action.

« Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir » nous a rappelé Denis Cheissoux, animateur de ces journées, reprenant cette citation du Maréchal Foch.

De la « page blanche » de Christophe Moiroud (CNR) au Livre blanc de Liséa Donadille (CPIE Rhône Pays d'Arles), c'est un nouveau chapitre du Réseau Rhône & Saône qui s'est écrit lors de ces journées, avec toujours la question de l'eau et du changement climatique en toile de fond.

Ainsi, le Syndicat du Haut-Rhône, le bureau d'étude AScA et le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier ont parlé à tour de rôle de la manière dont ils ont interrogé et intégré l'histoire du Haut-Rhône et de l'Allier dans leurs politiques de préservation et de restauration. Le Groupe d'Histoire des Zones humides a éclairé les participants sur la géohistoire des zones humides, à travers l'exemple des mares et de l'espace méditerranéen.

Dans l'après-midi, des gestionnaires et acteurs de l'axe Rhône-Saône ont partagé divers retours d'expérience de cas concrets de restauration écologique et d'animation territoriale qui se sont appuyés sur la dimension historique des sites concernés : CNR, la Réserve naturelle nationale de Camargue, le SYMADREM, Valence Romans Agglo, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, le CPIE Rhône-Pays d'Arles, la Tour du Valat, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et l'EPAGE HuCA.

Le Pôle, à la chance d'une sur une "zone atelier", permettant des échanges à long terme entre les acteurs de la recherche et ceux de la gestion … Ils accueilleront prochainement IS RIVERS sur leur bassin.

Extrait de la Synthèse de la rencontre

<u>Quand les sciences sociales s'invitent dans le débat</u>

Chacun le sait, et Rémi Luglia l'a rappelé : les arguments rationnels et scientifiques, pour valables qu'ils sont, ne sont pas suffisants pour convaincre de protéger les zones humides, voire peuvent s'avérer contreproductifs. En effet, leur biodiversité peut être perçue comme un risque de contrainte supplémentaire, allant jusqu'à inciter certains propriétaires à les combler.
Il est donc nécessaire de mobiliser d'autres arguments, notamment l'argument utilitaire en le reliant par exemple au changement climatique.
Dans le cas des mares par exemple, une des rares façons de les protéger réglementairement est qu'elles soient labellisées comme réserve d'eau pour les pompiers. Ces mares sont aussi des lieux de mémoire. Un travail d'enquête sociologique est à mener pour révéler en quoi elles ont pu constituer des éléments importants dans la vie des communautés. Elles revêtent ainsi parfois une dimension de l'ordre du culturel ou du spirituel, comme la Mare au diable de Georges Sand ou la Mare au punch à Marie Galante, théâtre d'un événement lors de l'abolition de l'esclavage et labellisée au titre de « La route de l'Esclave - traces-mémoires en Guadeloupe ». Ces mares aujourd'hui rentrées dans une forme mémorielle risquent beaucoup moins de disparaître.
Sur l'intérêt de convoquer l'histoire dans les projets de restauration de milieux aquatiques, Najet Aroua a souligné que, du

point de vue de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, il est très important de connaître ce patrimoine et l'histoire de l'eau pour faire de l'éco-urbanisme et proposer des projets qui soient favorables au cycle de l'eau, plutôt que de persister à l'interrompre que ce soit de manière qualitative - par des pollutions - ou quantitative - par des obstacles -.
En conclusion de la journée, Isabelle Eudes (Agence de l'eau RMC) a d'ailleurs retenu que le regard des historiens nous appelait à aller au-delà de notre regard naturaliste et nous apportait effectivement d'autres arguments pour conserver les zones humides.
Dad Roux-Michollet (Syndicat du Haut-Rhône) nous a fait part de sa perception de la gestion des milieux naturels, celle d'une gestion intégrée où les différentes sphères doivent se rencontrer, y compris les systèmes sociaux et humains.
Toutefois, face à la mobilisation du passé, Déborah Abhervé a convenu que les gestionnaires de milieux aquatiques étaient plutôt désemparés. Ils sont en effet encore très rarement formés aux sciences humaines et sociales et préfèrent se concentrer sur des arguments techniques, écologiques et économiques. L'objectif de sa thèse était donc aussi de réfléchir à comment les outiller pour qu'ils se saisissent de l'histoire comme d'une ressource politique pour légitimer leur action.
Patrice Notteghem a effectivement regretté que les équipes des Conservatoires d'espaces naturels, notamment, ne comportent pas d'historiens ni d'archéologues et insisté sur le fait qu'il était donc nécessaire de développer des alliances avec ces professions.
À l'inverse, Estelle Cournez a attesté que le CEN Allier avait eu des difficultés pour trouver les financements nécessaires à son projet « Sur les traces de l'Allier », les financeurs considérant que cette approche ne relevait pas directement des missions d'un Conservatoire d'espaces naturels.
Il a dû saisir une opportunité de financement sur une entrée paysage pour expérimenter ce travail sur quelques communes et c'est grâce aux résultats très encourageants obtenus, qu'il a pu convaincre d'autres partenaires.
Benoît Terrier (Agence de l'eau RMC) a mentionné un travail mené par l'Agence de l'eau Rhône -Méditerranée -Corse dans les années 2000, basé sur le recueil de retours d'expériences, ayant permis de mettre en évidence que les territoires qui s'étaient appuyés sur la mémoire avaient réussi à mener des projets ambitieux. Un guide « Concevoir pour négocier » avait alors été édité pour valoriser cette démarche. Selon lui, le fait de retracer l'histoire d'un territoire et de la mettre en récit aide à fédérer des acteurs. Par ailleurs, avec cette connaissance, les projets de restauration peuvent être proposés soit en rupture des expériences précédentes, soit dans la continuité, ce qui dans les deux cas permet de les légitimer.
Rémi Luglia a insisté sur le fait qu'il ne s'agit évidemment pas d'opposer nature et culture mais d'avoir une approche intégrée de ces différents sujets et de mêler les motivations d'ordre écologique à des considérations qui font la part aux humains pour qu'ils s'approprient et s'attachent à ces objets de nature et aux enjeux qu'ils contiennent.
Le fait que les Français soient passionnés d'histoire, comme l'a remarqué Denis Cheissoux, permet effectivement de faire passer d'autres notions.
Pierre Caessteker a d'ailleurs invité l'assistance à intégrer ces dimensions historiques - qui sont de bons outils pour faire participer le public - dans les dispositifs comme les Atlas de la biodiversité communale ou les Aires terrestres éducatives.
Christophe Moiroud a insisté sur la place de l'humain dans les projets de territoire, considérant qu'il y a une nécessité absolue de co-construction et de prise en compte de l'utilité sociale. Cependant, il a reconnu que pour aller chercher la parole, il fallait s'adjoindre les compétences d'experts. Ce qu'a fait la CNR en faisant appel à des sociologues pour la conception de certains de ses projets, avouant toutefois que ces approches peuvent parfois un peu bousculer les ingénieurs dans leur méthode de raisonnement.
Selon Benoît Terrier, depuis 15 ans, l'Agence de l'eau a beaucoup investi sur les questions de sociologie, sur la manière de concerter ou co-construire les projets, en passant par des phases d'écoute pour recueillir les besoins des différents acteurs et identifier les obstacles. Mais ceci nécessite des compétences spécifiques et l'Agence encourage donc l'association de bureaux d'étude traditionnels avec des bureaux d'étude spécialisés en concertation et sociologie.
Sur ce sujet du travail en commun, Christophe Moiroud a rappelé que la genèse de la restauration écologique était portée par des ingénieurs du génie civil et que cela avait été un combat au sein de la CNR pour accepter que des sciences de l'environnement puissent s'intégrer complètement dans des aspects d'aménagement. Cela nécessitait un changement de mentalité, ce qui s'est fait progressivement, en faisant comprendre la nécessité d'avoir une approche 100 % environnementale. Au regard de cela, il estime que pour que les choses changent, il faut toucher des corpus qui ne sont pas aujourd'hui dans nos logiques et intégrer la biodiversité et l'environnement au cœur de l'esprit des sciences de l'ingénieur. Il a notamment cité l'exemple de l'INSA, qui est en pleine mutation sur ces approches.

Rediffusion : https://youtu.be/fRe_XRiJHFU

Présentations, supports et synthèse :
https://reseau-cen.org/fleuves-milieux-humides/pole-rhone-saone/evenements/

Eléonore Vandel (CEN RA) indique à Nathalie Barré (PRLM) que le GHZH est demandeur et prêt à intervenir sur de nombreux sujets concernant l'histoire des zones humides.

Pierre Caessteker (OFB) précise que la Zone Atelier Camargue est portée par le CEFE - CNRS Montpellier et qu'une seconde ZA est prévue en Guyane. Les zones ateliers sont demandeuses de

contacts avec les gestionnaires de zones humides.
Pascal Larmande (ARB CVdL) pourrait contacter la Zone atelier “Loire” qui travaille beaucoup sur Cours d’eau et un peu sur Etangs afin de travailler un peu plus sur Zones humides.

5. Après-midi

5.1. Atelier 1 - Comment favoriser la transversalité entre les agents d'une même collectivité pour intégrer les ZH ?

Obj. 6. Promouvoir la préservation des zones humides- élément d'adaptation aux effets du changement climatique- dans les documents de planification (inondation, sécheresse, canicule, ERC, etc.)

Coordinateur de l'objectif 6 : Pôles-relais mares et vallées alluviales cyrielle.briand@bassinversant.org
Appui à l'animation de l'atelier : Marion Hasse (OIEau) et Lorenzo Arduino (Pôles-relais mares et vallées alluviales)
Publics cibles : FNAU / FédéSCoT / ADCF / équipe technique urbanisme dans les EPCI / Bureaux d'études

Rappel du CR du 1er Gth CESP :Retrouvez l'état des lieux des actions réalisées ou à venir des structures territoriales et des membres du centre de ressources milieux humides mais aussi les actions reproductibles dans plusieurs territoires
https://www.zones-humides.org/sites/default/files/PNMH/Gth%20CESP/CR%20Gth%20CESP%2012%20mars%202024.pdf

3 sous objectifs ont été identifiés précédemment :

- Favoriser les synergies entre les agents en charge du petit cycle de l'eau (Eau usées, Eau potable, Eau pluviale) et les agents en charge du grand cycle de l'eau (Cours d'eau, Zones humides)
- Favoriser les synergies entre les agents en charge des sujets de l'énergie, de l'adaptation au changement climatique et de l'alimentation et les agents en charge de l'eau et de la biodiversité (Abc, espaces naturels, Cours d'eau, zones humides …)
- Favoriser les synergies entre les agents en charge de la protection civile (inondation), de l'aménagement du territoire (SCOT, PLUI) et les agents en en charge du grand cycle de l'eau (Cours d'eau, Zones humides)

5.1.1. Comment sensibiliser les acteurs de la gestion des eaux pluviales et des eaux usées ?

- Il existe un certain nombre de **retours d'expériences** : SFN (LIFE Artisan), GIEP … exemples positives (remplacement Bassin eau pluviale par création de marais (ARB-CVL)
- Il serait bien d'être présent dans des **événementiels** comme le carrefour de l'eau (Rennes) et les assises eaux pluviales (Arras en 2025)
- Important de développer des **webinaires, journée d'échanges** avec ASTEE, FNPTR (régie eau, contact Lucas), IDEAL Co.
- En AURA, le CEN Auvergne est intervenu au moment des Renouvellement canalisation et rejets
- Autres exemples d'actions : PGSSE (AMEVA) à valoriser (EPTB Vilaine)

5.1.2. Comment sensibiliser les acteurs de la gestion des aires d'alimentation de captage ?

- **Diffusion des fiches Captage / ZH du CEREMA** aux syndicats d'eau potable
- Prévoir l'organisation de **webinaires avec le Syndicat eau potable, CDR Captages, CNFPT**
- **Participer aux rencontres régionales AAP** (Bretagne) cf ASTEE
- Bien d'étudier l'animation Royaume Uni
- **Poursuivre les échanges avec les minéraliers** comme Volvic et Evian (Danone Evian)

Commun

- **Prévoir de créer un événement pour les gestionnaires de ZH** pour comprendre les domaines d'activités EP, EU, AAC

- Prévoir de faire des **actions dans les réseaux interne Veolia et Suez** …
- A noter l'existence sur SN d' Ateliers participatifs de 5 jours (rencontre, terrain, ateliers - SN) entrées thématique BV
- Prévoir des actions à destination des DDT (instructeur) - Urbanisme
- Prévoir des **actions pour les acteurs GEMAPI avec le réseau Gesteau**

5.1.3. Comment sensibiliser les acteurs en charge de PCAET ?

- En CVL, **réseau TEC des PCAET porté par l'ADEME**. La biodiv et adaptation doivent être intégrés, et entrée intéressante car ils sont preneurs de nouvelles idées (notamment ZH) → retours sur la Beauce. Les ZH peuvent contribuer au calcul (argument pour élus et techniciens pas sensibles à la biodiversité) Donner l'argument chiffré (Outil **Aldo de l'ADEME** en cours d'évolution)
- Certains territoires comme **la Rochelle** développent leurs plateforme en illustrant les milieux et potentiels de stockage, ou encore Saint-Omer qui va plus loin que les PCAET
- Le public visé n'est pas nécessairement technique, il faut **avoir une information vulgarisée** (outil TerriSTORY par l'ANCT (https://terristory.fr/), disponible sur Bretagne, PDL, Occitanie, Aura, Corse) outil où les zh ne sont pas encore prises en compte mais qui est une bonne base - Autre outil **URBANSimul**
- **Entrer en contact avec Réseaux TEC, suivre le développement d'Aldo, voir ce qui peut être exploité sur méthode bas carbone.**
- Notamment en lien avec **Carbone4 et MNHN**, expérimentations prévues en AURA, dans le cadre d'un LIFE qui impliquent des PNR dans des projets de restauration ZH et **certificats biodiversité**

5.1.4. Comment sensibiliser les acteurs en charge de PAT ?

https://france-pat.fr/

- Etude N-A par Nathalie Corrade sur comment les PAT peuvent prendre en compte biodiv, eau, zh notamment. Surtout la proximité qui est prise en compte, moins les considérations liées à la biodiv - également étude 2017 de APCA sur les PAT
- PAT avec entrée paysages et alimentation, via la protectio. Utiliser le vecteur de l'agriculture comme protection des paysages et des zones humides
- ARB CVL a un Biodiv'tour en lien avec un PAT (à venir) Pour ARB IDF
- Chef de file RNPAT : Terre en Villes et Chambres d'Agriculture France

5.1.5. Quels outils de sensibilisation pour renforcer la dimension GEMA & ZH dans la PI (et ses documents de planification) ?

- SFN (LIFE artisan) : outil interactif + guide CEPRI (mars 2025)
- Caractériser les ZH ayant une fonction diminution du pic de crue (outil CEN BFC avec lien aux indicateurs méthode ZH V2)
- CC en test (rapport à venir CEN Auvergne) : Ressource et inondation ZH
- SAGE de la Bourbe (Cerema) avec la méthode ZH (V1) / Bassin du Cher / EPTB Seine grands Lacs (Rex à faire Elus - Ramsar)
- FMA (brest) méthode fonction pour inventaire
- FMA/institut agro : fonction hydro (piezo)
- Réutilisation et adaptation de la sémantique des niveaux 1, 2, 3 pour expliquer les zones humides probables, effectives …
- Structurer des éléments coût-bénéfice ZH pour parler inondation

5.1.6. Quels outils de sensibilisation pour renforcer la prise en compte des ZH dans la planification aménagement et urbanisme ?

- **Porter à connaissance inventaire ZH / ZEC (prairies, mares, haies …) attention sémantique (articulation à communiquer)**
- **Atelier participatif :** MO, MOe, Archi, Aménageurs, Collectivités … (**Ecole d'urbanisme** de Paris)
- Ateliers sur projet fictif - Élus et service urba CC pour réflexion en commune (pédagogie active)
- **Partenaires : UNAM (DREAL BRE), FNCAUE**

5.2. Atelier 2 - Comment démultiplier les formations pour la mise en oeuvre de la réglementation sur les zones humides

Obj.15. Favoriser la prise en compte des impératifs réglementaires dans le cadre d'installations, ouvrages, travaux et activités et de la mise en œuvre d'action écologiques

Coordinateur de l'objectif 15 : Office français de la biodiversité pierre.caessteker@ofb.gouv.fr
Appui à l'animation de l'atelier : Peter Duran (Pôles-relais Tourbières) et Gaelle Vandersarren (Pôles-relais zones humides tropicales)
Publics cibles : Gestionnaires d'espaces naturels protégés, bureaux d'études, EPCI, EPAGE, DDT, DREAL

Rappel du CR du 2er Gth CESP :Retrouvez l'état des lieux des actions réalisées ou à venir des structures territoriales et des membres du centre de ressources milieux humides mais aussi les actions reproductibles dans plusieurs territoires
https://docs.google.com/document/d/1_yYmORaIOHNaR7D28lE001sQHf9iyTRON4smLmFLA2U/edit?usp=sharing

3 types de contenus ont été ciblés lors de l'atelier :
- L'identification et de délimitation des zones humides (arrêté du 24 juin 2008 modifié)
- L'application de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (version 2) pour l'application de la séquence "éviter, réduire, compenser"
- L'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLUI)

5.2.1. Qu'est ce qu'une formation certifiante à la mise en œuvre de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié ?

- Nécessité d'interroger les bureaux d'études sur les besoins de formation
- Formation services instructeurs prévus en Bretagne sur le sujet
- Quid des experts judiciaires ? (faire lien objectif 13)
- **Besoin AURA et CVL de session de formation**
- Pas mal de marché - infructueux (attention certification)
- La certification est attachée à la structure ou à une personne ? **à la personne et non à la structure car nécessité de contrôle, attention !!!**
- **Format des données CCTP AE** à mettre dans la formation
- **Faire plus par niveaux avec un parcours** (initiation, spécialiste)
- Quid des formations initiales ? Angers, Arles, Rennes, Besançon, Metz, Anglet …

5.2.2. Qui serait prêt à devenir formateur sur l'identification et la délimitation des zones humides?

- CEN Auvergne
- DREAL BRE (lien DDT)
- Pôles-relais tourbières (groupe ZH des CENs)
- …

2.2.3. Comment aider à la définition des bornes min et max de l'interface de dimensionnement de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (V2)?

- Est ce que les SDAGE peuvent être moins disant qu'un SAGE ? On peut le dire autrement, un SAGE peut être plus ambitieux qu'un SDAGE, la réponse et oui afin de permettre la territorialisation de la règle.
- Important de cadrer et former les pilotes d'écriture de chapitre ZH dans les SDAGE
- Sensibilisation de la commission planification des SDAGE
- Attente forte des SAGE …

2.2.4. Qui serait prêt à devenir formateur sur la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (V2)?

Pas de prise de position

2.2.5. Comment créer un contenu de formation sur l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme ?

- SAGE et doc d'urbanisme (guide MTE en cours ?) + conclusion des MRAE et AE (ZH dans doc d'urba)
- **Aller plus loin que les guides …**
- Si BE, aménageur, IT des CC urbanisme (formation CCTP), ? Formation initiale ? DDT urbanisme.
- Prendre des entrées PLUI et SCOT et non une entrée enjeux ZH …
- **Est ce purement ZH ou associé CE et bocage ? TVB (Cf. CDR TVB, CDR CE, CDR Agroécologie)? Réfléchir à des modules …**
- Présentiel, Mixte, Elearning …
- **Si Elus** (sensibilisation enjeux) avec **associations des maires** (Régional et Départemental)
- **Sensibilisation MRAE** (IGEDD)

2.2.6. Qui serait prêt à devenir formateur sur l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme?

- Pôles-relais mares et vallées alluviales
- ARB CVL (sur réflexion)
- …

3. CONCLUSION ET INFORMATION

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants à ce troisième GTh CESP pour leur présence et leur participation active durant les présentations et les ateliers. Nous espérons avoir été fidèle à nos échanges et vous donnons rendez-vous collectivement en octobre 2025 pour un nouveau GTh CESP.

Les coordinateurs d'objectifs (Pôles-relais zones humides, Association Ramsar France et OFB) reviendront prochainement vers vous pour poursuivre nos échanges et tracer les lignes de futures collaborations.

L'ensemble des informations et documents des travaux du GTh CESP sont disponibles sur la page dédiée du centre de ressources milieux humides :

https://www.zones-humides.org/plans-nationaux/4eme-plan-national/groupe-thematique-communication-education-sensibilisation-participation